

**01
10 ESSENTIEL**
FILIÈRES FORÊTS-BOIS

OCCITANIE

JANVIER 2026 N°1

Exploitations forestières et scieries en 2024

Les faits marquants de 2024

- Légère hausse de la récolte de bois ronds par rapport à 2023 : + 25 000 m³ (+ 1 %)
- Quasi stabilité du bois d'œuvre (- 0,4 %)
- Forte progression du bois d'industrie (+ 17 %) et net repli du bois énergie (- 12 %)
- Des coupes pour raisons sanitaires toujours élevées
- Maintien de la production régionale de sciages (+ 0,3 %) avec un volume de 464 milliers de m³
- Depuis 2021, une part de bois récoltés certifiés provenant de forêts gérées durablement stabilisée autour de 40 %
- Un record avec 47 % de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement.

Tableau : Chiffres clés en 2024 et 2023

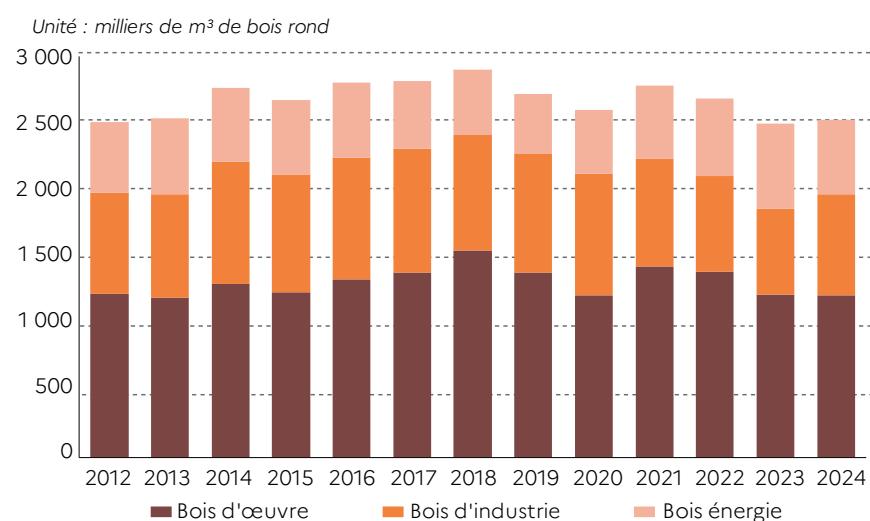
	2024	2023	Évolution 2024/2023	Évolution annuelle moyenne sur 5 ans	Évolution annuelle moyenne sur 10 ans
Bois récolté (en millions de m³ de bois rond)	2,5	2,5	+ 1,0%	- 1,5 %	- 0,9 %
d ^{ont} : Bois d'œuvre	1,21	1,22	- 0,4 %	- 2,6 %	- 0,7 %
Bois d'industrie	0,75	0,64	+ 16,9 %	- 3,2 %	- 1,9 %
Bois énergie	0,56	0,64	- 12,4 %	+ 4,2 %	+ 0,1 %
Production de sciages (en milliers de m³)	464	463	+ 0,3 %	- 0,5 %	+ 1,2 %

Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

En 2024, la région Occitanie se situe au 5^{ème} rang national, tant en termes de récolte de bois avec 7 % de la récolte métropolitaine que de production de sciages d'essences tempérées avec 6 % du total national (hors bois tropicaux, qui représentent 0,3 % de la production nationale).

Au plan national, la conjoncture économique en 2024 a encore été caractérisée par de nombreuses incertitudes. Cependant, si on examine les différents indicateurs disponibles, cette situation est meilleure qu'en 2023, tant en termes de croissance, d'inflation que de taux d'intérêt. L'exploitation des bois a été souvent rendue compliquée par les conditions météorologiques, en particulier une pluviosité abondante. Parmi les débouchés importants pour le marché du bois, la situation a été morose pour la construction neuve alors que le secteur de la rénovation/

Récolte de bois en Occitanie de 2012 à 2024



Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

amélioration/extension s'en sort mieux. La demande mondiale et les échanges internationaux (emballage et transport de marchandises) ont été dynamiques en 2024, contribuant fortement

à l'augmentation du prix moyen de vente du bois toutes essences. Après des niveaux de récoltes et de production de sciages élevés atteints en 2021 et 2022 et un recul en 2023, l'année 2024 repart

en légère hausse pour la région Occitanie.

La récolte repart à la hausse en 2024

Alors qu'en 2023 la baisse de la récolte occitane était plus marquée qu'au niveau français, la situation s'inverse en 2024. Durant l'année 2024, 2,5 millions de m³ de bois ronds ont été récoltés en Occitanie. Par rapport à l'année précédente, cela constitue une augmentation de 1 %. Le niveau national, quant à lui, régresse à nouveau cette année (- 3 % en 2024, après - 2 % en 2023).

Si la récolte de bois est connue pour la région Occitanie, les volumes de produits accidentels (liés à la météo et aux incendies) et de produits sanitaires (maladies) ne le sont que pour les entreprises dont le siège social est localisé en Occitanie et ce afin de ne pas trop complexifier la réponse à l'enquête. Ces dernières exploitent 82 % de leur bois en Occitanie et représentent 74 % de la récolte occitane.

Les coupes accidentelles et sanitaires représentaient ces dernières années environ 1 % du total et concernaient principalement le sapin et l'épicéa. Depuis 2019, les volumes concernés sont en hausse. Avec des volumes sanitaires 6 fois plus importants qu'en 2022, l'année 2023 a établi un record battu en 2024. Suite à l'épidémie de scolytes dans les zones à fortes concentrations en épicéa et sapin, les coupes d'urgence ont été nombreuses également en 2024. Alors qu'en 2023, les départements du Tarn, de l'Aveyron, de la Lozère et de l'Aude étaient fortement touchés, deux tiers des coupes sanitaires se concentrent en 2024 dans le Tarn.

Le bois d'œuvre en très légère baisse cette année

De manière assez structurelle, la moitié du volume de bois récolté en Occitanie (48 %) est valorisée sous la forme de bois d'œuvre. L'utilisation de ces bois les plus « nobles » se fait notamment dans la construction (poutres, charpentes ...), l'ameublement (planchers, mobilier ...) et la tonnellerie. La majorité des bois d'œuvre récoltés sont des bois de résineux

(83 % en Occitanie, contre 75 % en France métropolitaine).

L'année 2024 a été marquée par un léger repli de la production régionale : - 0,4 % en un an pour l'Occitanie et - 1,2 % au niveau national. Cependant, la baisse observée en Occitanie est limitée par rapport à celles observées les années précédentes (respectivement - 12,2 % entre 2022 et 2023 et - 2,9 % entre 2021 et 2022).

Hausse de la récolte de bois d'œuvre feuillus

En ce qui concerne le bois d'œuvre, l'épicéa (27 %), le Douglas (21 %) et le sapin (15 %) demeurent les 3 essences les plus récoltées.

Entre 2023 et 2024, les hausses de récolte des feuillus compensent quasiment les baisses des conifères. Le chêne poursuit sa progression en 2024 (+ 7 %) atteignant un volume de 97 milliers de m³. Le peuplier, avec un prix en forte hausse en 2024, connaît un ratrappage (+ 40 %). L'année 2023 avait été marquée par une forte baisse de récolte (- 40 %). Coté conifères, le sapin régresse de 20 %, tandis que le Douglas connaît une baisse de moindre ampleur (- 6 %). L'épicéa progresse, quant à lui, de 2 % et les pins de 9 %.

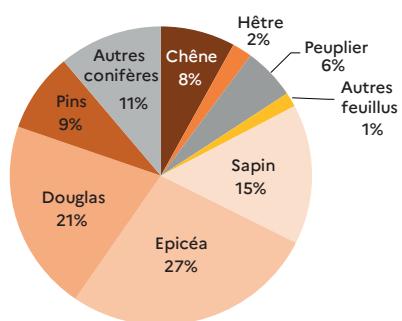
Alors que les volumes de bois d'industrie déclinaient tendanciellement depuis 2017, le bois d'industrie est en hausse en 2024. A l'opposé, le bois énergie marque une pause dans sa progression constante depuis 2018. Le bois énergie représente en 2024 un cinquième de la récolte totale, alors même que l'enquête ne prend pas en compte les prélèvements réalisés par les particuliers (affouages, auto approvisionnement ...).

Fin de la baisse du bois d'industrie

Les principales utilisations du bois d'industrie sont d'une part la production de papier et de carton (72 %), d'autre part la production de panneaux pour l'ameublement et l'aménagement (panneaux de fibres, de particules, d'agglomérés).

Après de nombreuses années de baisse tendancielle, le bois d'industrie progresse en un an

Répartition par essence de la récolte de bois d'œuvre en 2024



Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

de 17 % pour atteindre un niveau de 751 milliers de m³. Ce phénomène ne se retrouve pas au plan national, en régression de 2 %. Cette progression du bois d'industrie tient à la performance des feuillus destinés à la trituration (+ 13 %), qui représentent 42 % du total de bois d'industrie, et au sapin / épicéa destiné à la trituration (+ 53 %). Les autres bois d'industrie (hors trituration) enregistrent en revanche un repli de 5 %.

Le bois énergie marque une pause

Le bois destiné à la production d'énergie permet la production de chaleur, d'électricité ou de biocarburants. Les ménages, les entreprises et les collectivités en sont les principaux utilisateurs. Le bois énergie se présente principalement sous trois formes : petites bûches et rondins, plaquettes (forestières ou industrielles) et granulés / pellets.

Depuis plusieurs années, les volumes de bois énergie progressaient régulièrement, atteignant pratiquement le niveau du bois industrie. Le bois énergie connaît une baisse importante en 2024 (- 12 %) tout en restant cependant à un niveau relativement élevé (557 milliers de m³ en 2024 à comparer à 307 milliers de m³ en 2005). Les températures particulièrement clémentes de l'année 2024 jouent probablement un rôle prépondérant dans ce repli, mais celui-ci est cependant plus important que celui observé au niveau national (- 6 %).

La part des bois certifiés au alentours de 40 %

Les bois certifiés provenant de forêts gérées durablement représentent 43 % de la récolte occitane en 2024 ; cette proportion varie entre 35 et 47 % sur la période 2009 - 2024. La part des bois certifiés dans la récolte en Occitanie reste structurellement en deçà d'une dizaine de points par rapport au niveau national.

Un quart de la récolte provient du Tarn

Les bois récoltés en Occitanie proviennent principalement du Tarn (26 %), de la Lozère (16 %) et de l'Aveyron (9 %). L'Aude termine au pied du podium (8 %).

Les récoltes départementales les plus importantes en termes de volume sont celles destinées au bois d'œuvre dans le Tarn et la Lozère et sont constituées de 93% de conifères. La récolte tarnaise de bois destiné à l'industrie complète le podium.

Les bois récoltés en région Occitanie proviennent d'exploitations forestières (voir encart méthodologique) principalement localisées en Occitanie (74 %) et Nouvelle-Aquitaine (17 %).

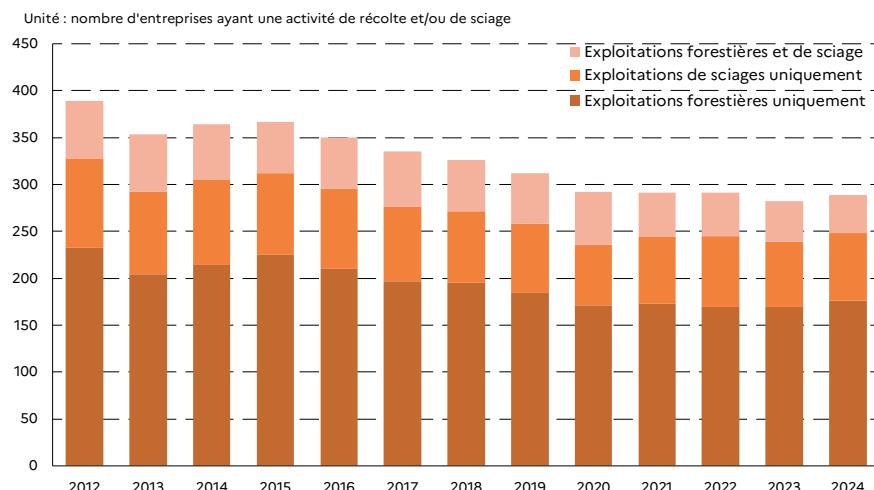
Les entreprises dont le siège social est en Occitanie récoltent 82 % de leur bois en Occitanie et le reste majoritairement dans les régions voisines (9 % en Nouvelle-Aquitaine et 6 % en Auvergne-Rhône-Alpes).

La production régionale de sciages reste stable ...

L'activité de sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois se répartit en Occitanie entre la production de sciages (plots ou avivés) de résineux et feuillus pour 98 %, et pour moins de 1 % chacun, de bois sous rail et de mer-rains (pour la tonnellerie), et de sciages d'essences tropicales. Ces sciages font l'objet d'une commercialisation ou d'une utilisation en interne. La production de sciages suit la tendance de la récolte de bois d'œuvre, mais dépend également du niveau des commandes et des stocks ainsi que des volumes des coupes de bois accidentels et sanitaires.

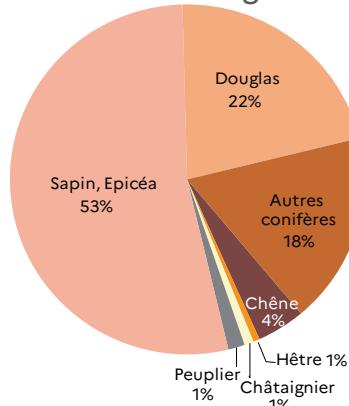
L'activité de sciage a progressé en 2024 de 4% au niveau national. Le volume de sciages produits en territoire occitan (hors essences

Exploitations forestières et scieries en Occitanie



Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

Répartition par essence de la production de sciage en 2024



Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

tropicales, merrains et bois sous rail) s'établit à 464 milliers de m³, soit une quasi stabilité (+ 0,3 %) en un an. Cette stabilité résulte d'une légère hausse (+ 1 %) des sciages de conifères (92 % du total) et d'une baisse de 8 % des sciages de feuillus.

En termes d'essences, les sciages de sapin et d'épicéa progressent de 6 %, ceux de Douglas de 1 % alors que ceux des autres conifères chutent de 11 %. Coté feuillus, les sciages de chêne, hêtre et châtaignier sont en

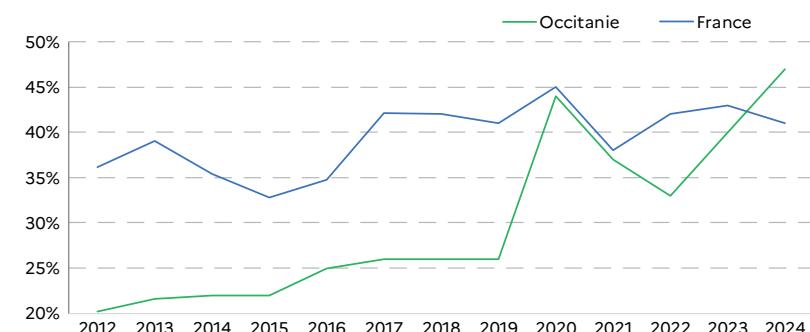
retrait de respectivement 13 %, 9 % et 6 %. En revanche, le peuplier tire son épingle du jeu en progressant de 2 %.

... avec un record de sciages de bois certifiés

En Occitanie, la production de sciages de bois certifiés provenant de forêts gérées durablement croît de 10 % en 2024, alors que l'activité de sciage se situe dans les mêmes volumes que l'année précédente. Avec 220 milliers de m³ sciés, les bois certifiés atteignent un niveau record depuis 2009. En 2024, la part des sciages de bois certifiés en Occitanie atteint 47 % et se situe même, pour la première fois depuis 2009, au-dessus de la moyenne nationale (41 %).

La production de produits connexes de scieries (390 milliers de tonnes en 2024 soit 5 % du total métropolitain) progresse de 7 % par rapport à l'année précédente. Depuis 2018, la part des produits connexes autres que ceux destinés à la trituration (notamment énergie) continue de s'accroître et atteint 80 % en 2024.

Part des bois sciés certifiés



Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

Les entreprises de travaux forestiers, un maillon essentiel de la filière forêt-bois

Les entreprises de travaux forestiers (ETF) effectuent, pour le compte de donneurs d'ordre (exploitants, propriétaires, coopératives ...), la récolte de bois mécanisée ou non et les travaux sylvicoles. Les quelques 6 800 ETF françaises réalisent 70 % des travaux de sylviculture-reboisement, 80 % des travaux d'exploitation et emploient près de 21 000 personnes. Les ETF sont appelées à jouer un rôle clé dans le fonctionnement de la filière forêt-bois pour atteindre les objectifs annoncés des plans nationaux sur le renouvellement forestier, dans le double contexte de transition climatique et écologique (protection des habitats et des sols), et de tensions socio-économiques (augmentation du prix des équipements, difficultés de recrutement de main d'œuvre, contestations sociétales des modes de gestion forestière). En 2022, la région Occitanie comptabilisait 650 ETF employant près de 1 800 hommes et femmes. Elles sont constituées en grande majorité d'établissements sans ou avec peu de salariés. Auparavant représentées par la Fédération Régionale des Entrepreneurs des Territoires d'Occitanie, les professionnels forestiers occitans ont souhaité bénéficier d'une structure qui leur soit dédiée.

De cette volonté est née, en mai 2023, l'association régionale « Entrepreneurs de Travaux Forestiers d'Occitanie », soutenue par la DRAAF. Son slogan « Solidaires vers l'avenir » rappelle la mission fondamentale de défense des intérêts moraux et matériels de ses membres. L'association régionale assure la représentation des ETF auprès des différents acteurs de la filière et des acteurs institutionnels pour faire prendre conscience de leur savoir-faire incontournable pour la filière et des défis auxquels ils doivent faire face. Auprès des adhérents, l'association régionale propose un accompagnement personnalisé sur les questions de formation, de sécurité, de réglementation, de relations clients et de développement.



MÉTHODOLOGIE

L'enquête annuelle de branche « exploitation forestière » vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, répartie selon les essences, feuillus ou conifères, et leurs différentes utilisations : bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie.

L'enquête annuelle de branche « scierie » vise à déterminer le volume de sciages produits en France par essence et par choix et la quantité de produits connexes. Elle permet également de connaître la production commercialisée en volume et en valeur.

Les données d'enquête, recueillies au niveau « entreprise » permettent de connaître l'ensemble des volumes traités (récolte de bois et/ou volume de sciage) pour la totalité de chaque entreprise. L'enquête renseigne également sur la répartition de la récolte de bois par département de récolte.

Le terme d'« exploitation forestière » recouvre les entreprises interrogées françaises ou étrangères ainsi que des propriétaires fonciers (ex : groupement forestier), qui sont propriétaires des coupes et qui assurent l'abattage, le façonnage, le débardage et qui vendent le bois ou l'utilisent dans leur entreprise (ex : scierie). Les données publiées dans le présent document concernent la région Occitanie. Les données relatives aux volumes portent sur les volumes traités en Occitanie indépendamment de la localisation du siège des entreprises. Les données relatives aux entreprises portent sur les unités ayant leur siège en Occitanie indépendamment de la localisation réelle de leur activité de récolte de bois et/ou sciage.

En 2024, 289 entreprises d'exploitation forestière et / ou scieries sont implantées en Occitanie. 176 pratiquent uniquement l'exploitation forestière, 72 exercent seulement une activité de scierie et 41 sont des entreprises mixtes réalisant à la fois de la récolte de bois et du sciage. Les effectifs sont stabilisés depuis 2020, après une période de baisse continue de 2012 à 2019.

POUR EN SAVOIR PLUS

[« Récolte de bois et production de sciages en 2024 », Agreste, Chiffres et Données n° 2025-17 - novembre 2025](#)

[« Mémento de la filière forêt-bois en Occitanie », Agreste, Mémento, Draaf Occitanie – décembre 2024](#)

[« Récolte de bois et production de sciages en 2023 », Agreste, Chiffres et Données n° 2025-1 - janvier 2025](#)

[« Exploitations forestières et scieries en Occitanie en 2023 », Agreste, Essential n°3, Draaf Occitanie – mai 2025](#)

Consultez le site Agreste du SSP : www.agreste.agriculture.gouv.fr et le site de la [Draaf Occitanie](#)

www.agreste.agriculture.gouv.fr